



LO BILTIN L'INFORMATION N° SIS « L'actualité agro-écologique par l'APPÉR »

L'opération Animation des Mesures Agro-environnementales et Climatique est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural

Bilan intermédiaire d'activité du 01 avril au 31 août 2018

Au regard de la taille de l'association Appér, les phases de constitution de dossier de demande de paiement sont relativement importantes, d'autant plus qu'il s'agissait d'une première demande de ce type réalisée par l'association.

En effet, les moyens humains de l'association sur le plan administratif et financier sont limités et un temps conséquent a été mobilisé afin de comprendre le mécanisme de ce type de dossier.

Après une première demande déposée en juin, l'association a souhaité, de façon anticipée par rapport à ce qui avait été initialement envisagé, se professionnaliser et se structurer davantage.

Aussi, de nombreux RDV et échanges ont été nécessaires avec un comptable, la CGSS, la CRP, les assurances.... afin d'être davantage réactif pour les prochaines DP.

En ce qui concerne l'action 1, l'accompagnement et le suivi des éleveurs ont facilité le recueil de données liées à l'élevage des animaux menacés.

En outre, le 25 juin, une réunion visant à expliquer aux éleveurs la récente attribution d'un code race spécifique pour le Moka (Code 80) a permis de faire un point d'étape sur la rédaction du cahier des charges de la future MAEC PRM.

Une communication indispensable

En revanche, les actions de communication, d'information et de sensibilisation ont continué et sont étroitement liées aux autres actions.

L'Appér a participé à la Journée Portes Ouvertes de la maison Familiale et Rurale de la Plaine des Palmistes, où 4 agriculteurs dont 1 en AMAPEI Bio et une quarantaine d'élèves ont été sensibilisés à l'importance de la préservation des races locales pour l'agro-écologie, d'une part, et à l'existence des MAEC d'autre part.

Un long discours a été mené par Max Fontaine, le Président de l'Appér, sur les caractéristiques de ces animaux et un point spécifique sur les MAEC, les avantages pour l'Environnement et l'exploitation, les conditions d'éligibilités et obligations ont été rappelés par l'animateur MAEC.

Par ailleurs, une autre journée de conseil collectif avec des éleveurs, membres de l'Appér, formateur et stagiaires du CFPPA a été organisée afin de discuter des races locales et des MAEC.

Lors de cette journée, 12 personnes supplémentaires ont été touchés.

Une autre journée de sensibilisation a été organisée avec deux classes de Bac Pro CGEA de la Maison Familiale et Rurale de la Plaine des palmistes le 29 août 2018. L'animateur et le président sont intervenus sur l'intérêt des races locales menacées, les pratiques agro-écologiques anciennes et sur les MAEC existantes. L'Appér a également convié Jean-Yves Latchimy du Cirad afin qu'il intervienne sur les avantages du suivi technico-économique, règlementaire et sanitaire des élevages. Les 2 moniteurs accompagnateurs ont réalisé un bilan positif auprès de leurs élèves en CGEA (Conduite et Gestion des Exploitations Agricoles).



En outre, en janvier, seule une telle journée avait été organisée. Durant les mois d'avril à août, 7 réunions se sont tenues.

Pour faire suite à une sollicitation du journal Le Quotidien sur le Moka, l'Appér a été interviewé et a orienté l'entrevue sur l'ensemble des races locales menacées à La Réunion et sur la mission MAEC. Un article est paru dans le supplément « Monde agricole » de Mai 2018. Un éleveur de Moka de St Leu a ainsi pris contact avec l'association après cet article.

Enfin, l'Appér a travaillé avec les municipalités de Saint-Paul et de Petite-Île pour organiser sa participation à des actions de « sensibilisation-communication » lors prochaines Journées Européennes du Patrimoine 2018. En ce qui concerne Petite-Île, le président a accueilli une centaine de visiteurs sur son exploitation agro-écologique, la ferme Mahavel afin de leur présenter les techniques de plantations respectueuses de l'environnement de végétaux anciens, les aspects de la construction en vétiver. Un atelier sur la distillation a également été tenu par un membre de l'association. Au local associatif, certains membres ont présenté les missions de l'Appér grâce à des posters réalisés par l'animateur. Des outils anciens y ont été également exposés.

A Saint-Paul, au Parc du Belvédère, l'animateur et un autre membre actif de l'Appér ont davantage centré leur discours sur les races menacées et sur l'animation des MAEC. Les supports utilisés ont été variés. Il s'agissait à la fois de posters, de photos et d'objets prêtés par les éleveurs de l'Appér (Zouk, sabouk, boucle d'identification...).

Le public était constitué principalement de familles sans lien direct avec l'agriculture mais conscientes de la nécessité de promouvoir les pratiques agro-écologiques.

Du 31 mars au 31 août, 13 agriculteurs supplémentaires ont été touchés, dont 4 lors de la Journée Portes Ouvertes de la MFR de la Plaine des Palmistes. Ceux qui avaient déjà été sensibilisés ou qui sont accompagnés sont régulièrement rencontrés et invités à des réunions de conseil collectif.

En ce qui concerne les formations, aucune n'a été programmée pour le moment, bien que l'Appér anticipe les futures à venir et informe les agriculteurs rencontrés, afin qu'ils soient recrutés pour ces dernières.

4 diagnostics avaient été réalisés avant le 31 mars. Jusqu'au 31 août, l'Appér a visité 6 nouvelles exploitations et a réalisé un diagnostic pour 1 d'entre elles. Des RDV sont déjà en cours d'organisation pour les prochaines semaines.

Seule 1 télédéclaration a été faite. En effet, les personnes suivies ont leurs pratiques depuis plusieurs années et ont télédéclaré avec leurs conseillers habituels (Chambre Agriculture, DAAF...).

En revanche, beaucoup avaient été informés des MAEC existantes et certains en ont contractualisé. Ceux qui n'ont jamais opté pour la déclaration de surface ont été sensibilisés et se rapprocheront de l'Appér pour une première dès qu'ils seront prêts.

Le second bulletin a été mis en ligne sur le site et est progressivement diffusé auprès des partenaires et des agriculteurs.

➔ **Contact APPER : Boris ASTOURNE - 0692 70 49 59 - bastourne.appereunion@gmail.com**

- **Contact DAAF : daaf.reunion@agriculture.gouv.fr**
- **Sandrine BONNAFOUX - 0262333653 - sandrine.bonnafox@agriculture.gouv.fr**
- **Christophe BRESSON - 0262333642 - christophe.bresson@agriculture.gouv.fr**